

## Un scandale judiciaire

Une nouvelle sensationnelle nous arrive d'une petite ville des Cantons de l'Est:

Il y a de cela bien des années, vivait dans un tout petit village du district de Sherbrooke, à St E., un brave homme de boulanger du nom de Magnaud, (Edmond).

Ce brave boulanger avait, parmi ses concitoyens, une grande réputation de douceur, de modération et d'équité. Des quatre coins du village et même de vingt lieues à la ronde, on venait le trouver dès qu'il s'agissait de trancher un litige, de décider en dernier ressort de toute querelle, de toute prétention injustifiée entre chicaniers. Et chacun s'inclinait devant son jugement qui semblait à ces pauvres ruraux l'expression même de la justice.

"Doux comme un Magnaud" l'était un proverbe accrédité parmi ces naïves populations.

Le petit boulanger avait fini par prendre son rôle au sérieux, consacrant les trois quarts de son temps à ces enfantillages, cependant que son commerce périssait.

Un jour, un de ses voisins, le boucher Lelou (Lelou et le magnaud, comme disaient les mauvais plaisants du village), qui ne rataient pas une occasion de faire des farces au naïf boulanger), vient le trouver avec mystère et lui dit :

— Mon cher ami, je viens vous apporter une nouvelle ébouriffante... votre réputation de juriste a dépassé le village et ses environs... le gouvernement, pour reconnaître les innumérables services que vous avez rendus à la justice, vient de vous bombarder magistrat pour le district de Sherbrooke... Voyez plutôt...

Et sortant *La Gazette Officielle* de sa poche, il lui montra effectivement son nom imprimé en toutes lettres:

"Magnaud (Edmond) nommé Magistrat stipendiaire pour le district de Sherbrooke.

Vous voyez, continua le loustic boucher, pas d'erreur... vous êtes bien le Magnaud en question... le b. qui suit le nom, indique clairement que c'est au boulanger bien connu qu'est dévolu l'honneur de présider le tribunal de Sherbrooke. Vous ne pouvez hésiter un seul instant, d'abord par déférence pour le gouvernement à qui il arrive si rarement de rendre justice au vrai mérite, et ensuite, parce qu'en somme, votre commerce est dans le pétrin... si j'ose m'exprimer ainsi... Puis, songez! quel honneur pour la paroisse et quel hommage rendu à l'équité...

Bref, il en dit, en fit tant qu'il parvint à convaincre notre boulanger qui décidément se sentait la vocation.

Bravement, il prit son parti... distribua gratuitement, aux enfants sages de la commune, ses dernières galettes, et bouclant ses malles, s'en fut rejoindre son poste.

Tout le village l'accompagna à la gare, jubillant de la bonne mystification dont l'homme le plus estimable du canton était victime.

Phu... nit... tchu tchu... ou hou! tchu... notre Magnaud est parti.

Mais voici où l'aventure se corse et de comique, devient abracadabrante.

M Magnaud arrive à Sherbrooke. Immédiatement, car il ne manque pas d'usage, il va rendre une visite au juge de la cour supérieure.

Le juge (c'était au moment des vacances) était en villégiature à Montmagny.

Notre bon boulanger laisse sa carte: Edmond Magnaud.

Magistrat stipendiaire district de Sherbrooke

puis continue la série de ses visites.

Effet des chaleurs, personne n'est là! Si cependant! M. le Maire, un b. ave marchand, le reçoit de la façon la plus aimable. Il le retient même à dîner. M. Magnaud lui parle de sa carrière judiciaire, de la réputation qu'il s'était faite à St E., de l'estime et l'affection dont il jouissait parmi ses concitoyens. M. le Maire est tout à fait séduit par la bonhomie, la simplicité de M. le Magistrat.

Le lendemain matin, à la première heure, M Magnaud demande au premier passant venu, à quel endroit se trouve le Palais de Justice. Il s'y rend délibérément, se présente sans façon, tutoie l'huissier, demande au greffier ce qu'il fait là...

Un peu interloqué, le brave homme lui explique son rôle.

— Allons! dit Magnaud, je n'aurai pas besoin de me fouler à ce que je vois... la moitié de ma besogne me sera machée. Mes enfants, au travail... tâchons de gagner honnêtement notre galette... huissier, introduisez le coupable.

Un malheureux vieillard entre. On l'a arrêté la semaine précédente sous l'inculpation de vagabondage.

— Voyons! mon ami lui dit le bon Magnaud, à ce que je vois, vous ne roulez pas sur l'or... vous êtes plutôt dans la plus noire purée. Et ce bon constable, plein de zèle, au service d'une loi idiote, vous a cueilli sur la route, redoutant les terribles méfaits d'un malheureux qui n'a même plus la force de marcher...

"Mon ami, n'en veuillez pas au constable... il ne faut pas confondre intelligence avec autorité.

"Tenez, voici une piastre, allez trouver M. le Maire de ma part, c'est un brave homme, il fera quelque chose pour vous.

Le malheureux vagabond n'en croyait pas ses oreilles... les avocats se regardaient suffoqués... M. le greffier se pinçait pour savoir si réellement il était éveillé. Dans l'auditoire, on se tordait.

Le greffier, cependant, retrouvant la parole se lève... "Permettez, monsieur le magistrat, mais le Code... Hein! quoi!... le Code, dit Magnaud. Qu'est-ce que c'est que ça?... Ce petit bouquin ridicule, ramassé d'inepties où de sinistres farceurs se sont efforcés de prévoir tous les crimes, tous les délits, et de juger à l'aveuglette, au hasard, la peine que ces crimes et délits comportent..."

"Quel rapport peut-il y avoir entre le cheminéau, misérable paresseux, vivant de rapine, de vol, de mendi-

cité, et cet infortuné vieillard qui, usé par un travail qui n'a enrichi que les autres, s'en va traînant sa misère, ses infirmités...

"C'est nous la Société, la coupable, la seule coupable!..."

"Et puis, vous savez, ne me faites pas dire ce que je ne veux pas dire... j'ai jugé suivant ma conscience... si vous voulez que nous restions bons amis, fermez ça!..."

Pour le coup, ce fut un succès colossal...

L'auditoire se répandit dans la ville et, une heure après, à l'hôtel, il n'était question que du désopilant jugement du non moins désopilant nouveau Magistrat.

Dieu sait si l'on en fit des gorges chaudes. Chacun donnait des détails inédite. Même, disait-on, lorsque M. le Magistrat s'était élevé contre la Société, M. le Greffier, à cette péroraison inattendue, aurait murmuré d'un ton méprisant: "*In cauda venenum...*", et notre Magnaud qui a l'ouï fine aurait dit simplement: "Oui, Monsieur le greffier, vous avez raison: dans le Code est le venin!"

Ah! ah! un magistrat ignorant le latin... Quel scandale... Quel ridicule... Voyez-vous un médecin, un avocat, un apothicaire, un vétérinaire ou un juge ignorant le latin.

L'on ne conçoit pas bien un quidam exerçant une de ces professions qui vous condamnent ou vous tuent, ne possédant pas au moins une langue morte... C'est de rigueur... ainsi que l'habit noir.

Comme il y a des gens que le ridicule attire et séduit le magistrat Magnaud eut quelques partisans. Des cervaux brûlés affectant de penser autrement que les honnêtes gens. De tels partisans ridiculisaient un peu plus notre bon magistrat.

Le lendemain, comparait devant le tribunal un gamin de dix ans, un futur Lacenaire, un Troppmann en herbe. Cet affreux voyou avait volé deux pommes dans un champ et un an auparavant une prune dans un autre champ voisin. Récidiviste, son affaire paraissait claire. Les parents, de braves cultivateurs, pliaient sous le poids du déshonneur. Désespérant de jamais faire un honnête homme d'un pareil garnement, ils sollicitaient du tribunal l'envoi de leur enfant unique dans une maison de correction jusqu'à l'âge de vingt-et-un ans. D'autre part, ils refusaient de rembourser au propriétaire du champ lésé, le prix de ses deux pommes, alléguant non sans raison, l'irresponsabilité d'un gamin de dix ans.

M. Magnaud atteignit du coup les cimes de l'abracadabrance la plus extravagante...

— Voyons, mes braves gens, dit-il aux parents, vous voulez envoyer ce pauvre montard dans un de ces bagues d'où il sortira dans quelque dix ans, pourri moralement, perdu par les contacts les plus déshonnêtes, les plus pervers... quel sera-t-il alors? Un redoutable bandit prêt à tout... un révolté qui aura le droit de se déclarer en guerre ouverte avec cette société marâtre qui le condamne pour un misérable larcin fait à un âge où

l'on se figure bénévolement que chacun peut cueillir à l'arbre le fruit que le bon Dieu y a fait pousser...

"Sachez-vous ce que les vrais honnêtes gens penseront..."

"Ils diront: Parbleu! voilà de tristes parents qui sont bien heureux de trouver une occasion d'abandonner leur pauvre gosse... Trop fiers pour le confier à la charité publique, qui d'ailleurs n'accepterait pas ce don de gens en âge de travailler et de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur progéniture, ils le fourrent en maison de correction, sûrs d'en être débarrassés à jamais, ce sont des pourvoyeurs de baigne, de potence..."

"Et ces gens de cour en disant cela, diront vrai."

"Maintenant, vous... vous, monsieur le propriétaire des deux pommes en question, comment, ah! comment avez-vous pu, pour semblable bagatelle, faire arrêter ce gamin...?"

"Deux pommes! ah! qu'il me plairait connaître le nombre de pommes que vous livrâtes en moins à vos acheteurs sur le poids convenu."

"Etes-vous donc, monsieur, d'une honnêteté si impeccable que jamais la tentation de ces légers larcins ne vous ait induit à ce vilain péché..."

"Et n'êtes-vous pas plus répréhensible, vous homme, ayant la faculté de raisonner, ayant des notions exactes du bien et du mal, et sachant aussi à quoi légalement vous vous exposez, n'êtes-vous pas, dis-je, plus épréhensible que ce gamin, dont les parents n'ont qu'un désir: se débarrasser de lui."

"Allez, je vous condamne aux dépens, et l'enfant à recevoir la fessée s'il récidive... pour cette fois, je me contenterai de lui tirer un peu les oreilles."

— Mais monsieur le magistrat, s'écrie le greffier furieux, le Code...

— Oui, oui! je sais! répond Magnaud, je me suis trompé l'autre fois, c'est *in codex venenum* que j'aurais dû dire: on s'est donné la peine de me l'expliquer... ce peu de latin me suffira désormais!

Inutile de dire le vacarme qui accueillit ce jugement.

Du coup, des polémiques sévères dans les journaux. On se disputait, on se battait en l'honneur de l'excentrique Magistrat. Il était désormais célèbre. Chaque jour amenait son jugement, véritable monument de candeur naïve, d'indécrottable imbécillité, d'honnête stupidité.

Fort heureusement, des ennemis acharnés veillaient dans l'ombre. Le voyage de l'un d'eux à Québec fit découvrir tout le pot-aux-roses.

On apprit que le Magistrat Magnaud, avant sa nomination était un simple boulanger. Puisqu'il n'avait pas pu être nommé magistrat, quel était donc le vrai Magnaud. Des recherches dans le bureau du procureur général démontrèrent qu'il existait un Edmond Magnaud, petit avocat, dans un district du bas du fleuve, lequel, au moment de sa nomination que son père avait sollicité, était au *gold cure* et ignorait cette nomination.

ILS NE SE COMPTENT PAS

Ceux qui savent apprécier la valeur du BAUME RHUMAL sont incomparables.